



Rapport annuel 2024

CAUTIONNEMENT
ROMAND

Avenue Louis-Ruchonnet 16, 1003 Lausanne, www.cautionnementromand.ch





Sommaire

Cautionnement romand



Organisation	04
	05-07 Message du Président
Cautionnés en 2024	08
	09 Chiffres clés
Rapport d'activités	10-12
	13-20 Statistiques
Bilan	22
	23-24 Compte de résultat
Flux de trésorerie	25
	26-27 Annexe aux comptes
Rapport de l'organe de révision	28
	29 Les sociétaires
Comment ça marche?	30-31
	33 Contact de proximité
Antenne Fribourg	34
	35 Antenne Genève
Antenne Neuchâtel	36
	37 Antenne Valais
Antenne Vaud	38
	39 Cautionnement suisse
Statistiques suisses	40-42

Organisation

Cautionnement romand, société coopérative



Conseil d'administration

Jean-Pierre Morand
Président
Reto Julmy
Vice-président
Olivier Beney*
Samuel Clerc*
Philippe Cloux
Raphaël Conz*
Christophe Emmenegger
Jacob Grabowski
Sophie Härri Affolter*
Philippe Magne
Sandra Menoud
Anthony Montes
Pascal Perruchoud
Kustrim Reka*
Laurent Terlinchamp

Direction

Christian Wenger
Directeur
Sébastien Durussel
Directeur adjoint
Monika Jutzet
Sandrine Koch

Collaborateurs

Guy-François Castella
Joëlle De Magalhaes
Patricia Egli
Daniela Fanigliulo
Eugenia Fomicheva
Michel Randin
Dominique Rufener
Sandra Tamburrini-Schick

Organe de révision

Fiduciaire FIDAG SA

Contrôleurs internes

Henri Haller
Eric Schneider

Antennes cantonales

Cautionnement Fribourg – Fribourg
FAE – Plan-les-Ouates
Cautionnement Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds
CCF SA – Sion
Cautionnement Vaud – Pully

*Administrateurs délégués par les cinq cantons associés.
Les administrateurs issus des milieux économiques sont élus chaque année par l'assemblée générale.

Message du Président

Jean-Pierre Morand



Ce message ne saurait débiter autrement que par un hommage à M. Jean Wenger. Jean a présidé le Conseil de notre coopérative pendant 12 ans. Il a exercé, il serait plus juste de dire vécu, son mandat comme une mission entièrement dédiée au service des PME romandes.

L'augmentation à un million de francs du montant de crédit cautionné est un de ses succès majeurs. Ce relèvement a donné une nouvelle dimension aux interventions des coopératives de cautionnement. Les opérations liées aux crédits COVID-19 ont, ensuite, marqué la dernière partie du mandat de Jean Wenger. Celles-ci ont permis de soutenir, d'une manière efficace, le tissu économique en fournissant un support logistique sur lequel le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO a pu s'appuyer pour intervenir massivement et rapidement. Le cautionnement des crédits COVID-19 a constitué la base de l'intervention de la Confédération. JANUS, l'instrument informatique mis au point par Cautionnement romand pour la gestion des cautionnements traditionnels et partagé avec les autres organisations de cautionnement, a pu être mis au service de la Confédération comme plateforme nationale de gestion des crédits COVID-19 que chacune des coopératives a géré dans sa région. Jean a activement participé à l'adaptation de notre instrument et de nos méthodes de travail requis par l'opération exceptionnelle, sans précédent et, on l'espère aussi sans lendemain, qu'a impliqué et continue d'impliquer notre engagement dans les crédits COVID-19.

Pour exprimer les choses simplement, Jean Wenger peut être fier du travail accompli sous sa présidence. Il a réussi à ancrer Cautionnement romand comme une institution solide au service des PME romandes. En période de crise, il a su la conduire dans ce qui s'est avéré être une démonstration d'efficacité administrative à l'échelle nationale.

Il appartient désormais au Conseil d'administration actuel de perpétuer et de développer ce qu'il a accompli jusqu'ici. Nous nous y employons. L'exercice 2024 marque la poursuite du retour progressif à un recentrage sur notre activité traditionnelle de cautionnement.

La gestion dans la durée des crédits COVID-19 comprenant la tâche, moins gratifiante mais nécessaire, d'administrer le contentieux, continuera à représenter une charge de travail significative pendant encore plusieurs exercices. Nous l'assumerons en pleine et excellente collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO avec lequel nous entretenons d'étroites relations de travail.

Message du Président

Suite



Cela étant, notre mission première est d'être au service des entreprises romandes, non pour leur fournir des bouées dans la tourmente, mais bien pour leur fournir des appuis au jour le jour. Les PME sont le terreau de notre prospérité. Cette économie de «fond» comprend une grande diversité d'entreprises de toutes tailles et avec des profils très divers. Elles couvrent des activités traditionnelles, mais essentielles comme la restauration, les soins à la personne, la construction, la petite industrie, des services de toute nature, du secondaire au tertiaire, mais aussi des activités innovantes qui fleurissent notamment autour de l'EPFL et des HES. Celles-ci contribuent à un développement économique dynamique de l'arc lémanique et, avec lui, de l'ensemble de la Romandie.

Que ce soit lors de sa création, son développement ou sa transmission, toute entreprise a besoin de financements pour servir ses besoins à divers stades de sa vie, tels qu'un fonds de roulement ou un nouvel investissement. Notre mission fondamentale est de faciliter l'accès à ce financement.

Le cautionnement est un instrument qui peut s'avérer non seulement utile, mais parfois décisif dans le bouclage d'un mix de financement comprenant fonds propres et crédits bancaires ou encore, dans le cadre de la transmission spécifiquement, un crédit-vendeur.

Le crédit cautionné peut être une pièce-relais décisive permettant de boucler le financement dans de bonnes conditions. Il peut remplir des fonctions multiples: pallier un manque de fonds propres, étendre la possibilité d'obtenir des crédits bancaires et/ou réduire la nécessité d'un crédit-vendeur. Le fait que notre coopérative participe au risque des entrepreneurs qu'elle soutient est un aspect qui n'est pas toujours compris et apprécié à sa juste valeur. En règle générale, les arrières-cautions demandées ne représentent que 50% de l'engagement.

Cette arrière-caution limitée implique, en fait, une prise de risque directe de Cautionnement romand, pour la part non-couverte, aux côtés des entrepreneurs qui bénéficient d'un crédit cautionné. Ceux-ci voient ainsi leur exposition personnelle réduite pour moitié.

Message du Président

Suite



Au cas où malheureusement les choses tournaient mal, le cautionnement, garantie permettant d'abord et surtout l'accès au crédit, devient, in fine, une subvention à fonds perdus qui s'active en cas de défaillance.

Il n'est pas certain que l'ensemble des avantages liés à nos cautionnements soient toujours suffisamment connus ou bien compris des potentiels bénéficiaires ou encore de ceux qui les conseillent.

Nous pensons que l'une des priorités est de mieux expliciter le soutien que nous proposons et les fonctions qu'il peut remplir afin que le plus grand nombre de bénéficiaires potentiels en soient informés.

Le cautionnement est un bel instrument au service des PME. A nous de faire en sorte qu'il soit mieux connu afin qu'elles l'aient à l'esprit aux moments clefs où elles peuvent en avoir besoin!

Cautionnés en 2024



3,6
pour cent

Taux d'intérêts

Taux moyen des nouveaux crédits cautionnés et délivrés en 2024 (comptes courants y compris commission trimestrielle et prêts fixes/variables confondus).

1,25
pour cent

Le plus bas pour un compte courant

(Plus commission trimestrielle de 0,25%)
Financement par une grande banque de la reprise d'un restaurant et du besoin de trésorerie. Le crédit cautionné se monte à CHF 81 000.- [32% du projet], le solde [CHF 139 000.-] étant un apport en fonds propres [55%] et une garantie de loyer [13%].

1,16
pour cent

Le plus bas pour un prêt

Octroyé par une banque cantonale pour financer l'équipement et les travaux nécessaires à l'ouverture d'un take-away. Crédit cautionné de CHF 130 000.- [70%], le solde [CHF 55 000.-] étant un apport en fonds propres [30%].

3
millions

Les plus significatifs

Projet

Pour un projet de réorientation dans une PME industrielle active dans la défense, l'aéronautique, les techniques médicales et alimentaires. Financement par une banque cantonale [33%], un crédit cautionné [33%] et le dernier tiers en fonds propres.

60
millions

Chiffre d'affaires

Atteint par une entreprise active dans l'édition, la diffusion et les activités de production et de distribution de contenu, qui a obtenu un crédit cautionné de CHF 1 million octroyé par une grande banque pour un fonds de roulement complémentaire à celui déjà octroyé.

300
collaborateurs

Emplois

Auprès d'une entreprise active dans la santé humaine et les activités d'action sociale qui a obtenu un crédit cautionné de CHF 200 000.- octroyé par une grande banque pour un fonds de roulement complémentaire à deux déjà octroyés.

Chiffres clés



En 2024

162

nouveaux
cautionnements accordés
pour CHF 45 millions
[237 demandes analysées]

1 711

emplois auprès des PME
nouvellement cautionnées

117
millions

de francs de projets favorisés
par Cautionnement romand

Au 31 décembre 2024

154
millions

832 cautionnements
en cours

19
millions

110 cautionnements
en cours «start-up COVID»

971
millions

20 145 crédits en cours
«COVID-19»

Rapport d'activités

17^e exercice

Christian Wenger, Directeur



Les crédits bancaires demeurent la principale forme de financement externe choisie par les PME qui, pour la plupart, sont entièrement autofinancées. Plus de 84 milliards de francs leur sont ainsi prêtés par les banques (sans garantie hypothécaire). Selon l'évaluation de la banque, ces entreprises ont plus ou moins de facilité à obtenir un crédit. Parfois, elles ont besoin de Cautionnement romand pour l'obtenir ou pour compléter un financement bancaire existant.

Ces dernières années, nous avons constaté l'intervention de plus en plus d'acteurs dans le financement des PME: des fonds de *private equity* et des gestionnaires d'actifs qui prêtent des fonds étrangers, seuls ou en collaboration avec des banques. Ces intervenants contribuent souvent directement aux fonds propres. Ce développement est bénéfique pour toutes les parties. Les entrepreneurs obtiennent les financements dont ils ont besoin. Les banques continuent de servir leurs clients en leur fournissant des services rentables et moins gourmands en capital, tout en réduisant leur exposition à des financements à forte intensité de capital. Les fonds de *private equity* et les gestionnaires d'actifs peuvent diversifier leurs portefeuilles en ayant parfois accès au réseau bancaire. Pour Cautionnement romand, cette nouvelle forme de financement représente un complément ou un renforcement bienvenu à la solution bancaire. Rappelons ici que nos cautionnements peuvent être accordés uniquement pour des crédits octroyés par les banques et non en faveur de financements privés de type *private equity*.

Comptes 2024

L'année 2024 a été marquée par l'octroi de 162 nouveaux cautionnements pour 45 millions de francs (+11%), à l'issue d'un examen minutieux opéré par nos antennes de proximité. Ces financements ont concerné directement 1 711 emplois, dont 507 nouveaux postes créés ainsi que des projets totalisant 117 millions de francs. Une grande majorité des demandes est apportée par les banques qui sont, en quelque sorte, la porte d'entrée pour l'obtention de notre cautionnement. Celles-ci y recourent avec conviction afin de partager le risque et de réduire leur exposition.

La part la plus importante de notre activité est liée aux créations, reprises et transmissions d'entreprises qui représentent 61% des cautionnements octroyés en 2024! Il s'agit d'entreprise dont les données historiques (données quantitatives et objectives analysées par les banques) sont absentes ou chahutées par l'arrivée d'un nouveau management.



Les 832 cautionnements en cours au 31.12.2024 (hors crédits COVID-19) totalisent des engagements de 154 millions de francs. La baisse de 4%, par rapport à 2023, peut s'expliquer par la reprise ou le remboursement anticipé des crédits cautionnés par de nouveaux acteurs, ainsi que par l'ajournement de projets d'investissement dans les entreprises cautionnées. La part de marché du nouveau géant bancaire UBS a nettement diminué, reculant de trois pour cent pour s'établir à 16% des cautionnements en cours, au profit des banques Raiffeisen [24%]. Les banques cantonales restent nos partenaires principaux [54%].

Nous validons des projets entrepreneuriaux, identifions les risques, les mesurons et demandons une rémunération adéquate (prime de risques) afin d'assurer la pérennité de notre coopérative. Les cautionnements honorés ont certes augmenté de 30% [34 cas pour 5,6 millions de francs], mais restent en deçà de notre projection de perte maximale définie avec le SECO. Notre taux de perte effectif s'élève à seulement 3,5%. Les importantes démarches de récupération réalisées contribuent à améliorer ce résultat. Leur montant est supérieur aux années précédentes. Il s'élève à 2,3 millions de francs. Cette récupération représente un taux de perte nette de 2,2% sur l'exercice. Ce taux de perte limité contribue notamment à un résultat d'exercice 2024 réjouissant. Celui-ci clôture avec un bénéfice de 1 115 646.21 de francs. Ce montant viendra renforcer nos fonds propres et notre capacité à maintenir notre mission de financement.

Crédits start-up COVID

Les start-up constituent un vivier important pour l'avenir de l'économie suisse, car elles apportent une contribution significative à l'activité d'innovation et de diversification. Elles ont été particulièrement vulnérables lors de la pandémie de COVID-19 en raison de leur coussin de liquidités souvent faible. Toutefois, au 31.12.2024, 40% [40 millions de francs] des montants prêtés ont été remboursés bien que beaucoup d'entre-elles ont rencontré des difficultés à lever des fonds supplémentaires pour assurer leur survie et/ou poursuivre leur croissance.

Crédits COVID-19

Au 31.12.2024, plus de 73% [12,4 milliards de francs] des montants prêtés ont été remboursés. Il reste toutefois 65 000 entreprises [47%] qui disposent toujours d'un crédit COVID-19 en cours et qui sont donc soumises à plusieurs restrictions et conditions d'utilisation jusqu'à leur remboursement intégral. Si ces contraintes ne sont pas respectées, une responsabilité civile, pénale ou solidaire des organes de l'entreprise peut être engagée. Seul le remboursement complet du crédit COVID-19 permet d'y échapper. Afin d'accomplir sa tâche de prévention, de lutte et de poursuite en matière d'abus définie dans la loi fédérale [LCaS-COVID-19], Cautionnement romand peut prendre des mesures visant à élucider les soupçons d'abus, notamment dans le cadre d'échanges avec les donneurs de crédits, les preneurs de crédits, les offices fédéraux et cantonaux; introduire et mener des procédures civiles et pénales devant les autorités de poursuite pénale et tribunaux compétents; se constituer partie plaignante dans des procédures pénales avec tous les droits et obligations qui en découlent. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sous <https://covid19.easygov.swiss>.

Rapport d'activités

Suite



En 2024, Cautionnement romand a traité et analysé 1 250 appels à la caution, nécessitant le contrôle de plusieurs centaines de milliers d'écritures bancaires. Notre coopérative a fait signer 200 arrangements de paiement alors qu'une infraction à la LCaS-COVID-19 avait été constatée et émis plus de 500 plaintes pénales. Le résultat de ces démarches a permis de récupérer 13 millions de francs. De manière plus positive, lorsque les circonstances le permettent, Cautionnement romand peut permettre la substitution du crédit COVID-19 par un crédit traditionnel qui n'est pas lié aux mêmes restrictions.

86 000 PME cautionnées

Bürgschafts-Support AG, entreprise détenue par les quatre organisations de cautionnement reconnues par la Confédération, est responsable du développement, de la mise à disposition et de l'exploitation de la plateforme informatique pour les activités de cautionnement en Suisse. Elle offre aussi diverses prestations de services dans ce domaine en faveur des dites organisations, du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO et du BankPortal associé, développé à l'intention des 124 banques participantes au programme des crédits COVID-19. Dans un contexte où l'exposition aux vulnérabilités et aux menaces ne cesse de croître, il était important de s'assurer que les bonnes pratiques soient respectées. A ce titre, Bürgschafts-Support AG a mandaté PricewaterhouseCoopers SA pour la réalisation d'un rapport d'assurance limitée ISAE 3000, vérifiant les contrôles internes et les objectifs fixés en matière de sécurité de l'information, gestion des cyber-risques et surveillance des sous-délégués.

Le rapport final à la date critère du 31.12.2023 n'a fait l'objet d'aucune exception. Cette expérience, qui a mobilisé nos équipes, a démontré notre engagement à maintenir et renforcer des standards élevés de contrôle interne et de cybersécurité.

Nous n'avons jamais cessé d'améliorer nos compétences et notre expertise. Notre bilan est solide. Nos importants fonds propres appellent la confiance des banques qui sont conscientes de disposer d'une garantie de tout premier ordre et aisée à mettre en œuvre. Elle permet d'inciter ces établissements bancaires à faire bénéficier leurs clients cautionnés de taux d'intérêt plus favorables. Par le biais de nos antennes, nous maintenons une présence forte dans les cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. Cette proximité avec le terrain est précieuse. Les discussions constructives sont de rigueur dans un climat de respect mutuel. Elles débouchent sur des décisions plus claires et reflètent un consensus qui se parfait lors du traitement des dossiers au niveau de Cautionnement romand. Ainsi, nos cautionnements offrent un outil fiable, collectif et durable en faveur d'entreprises résilientes, créatrices de valeurs, essentielles à la prospérité de tous.

Statistiques

Cautionnements accordés en 2024



Nouveaux cautionnements accordés selon les cantons

	2022			2023			2024			
Fribourg	16	5 059 000	12%	9	2 698 000	7%	14	9%	6 350 000	14%
Genève	49	14 923 600	35%	44	10 366 800	25%	52	32%	16 721 200	37%
Neuchâtel	21	6 630 400	16%	22	7 200 000	18%	19	12%	4 093 800	9%
Valais	24	3 193 200	7%	30	4 252 000	10%	34	21%	6 145 000	13%
Vaud	43	12 606 600	30%	55	16 349 400	40%	43	26%	12 123 000	27%
Total	153	42 412 800	100%	160	40 866 200	100%	162	100%	45 433 000	100%

Cautionnements accordés selon les établissements bancaires

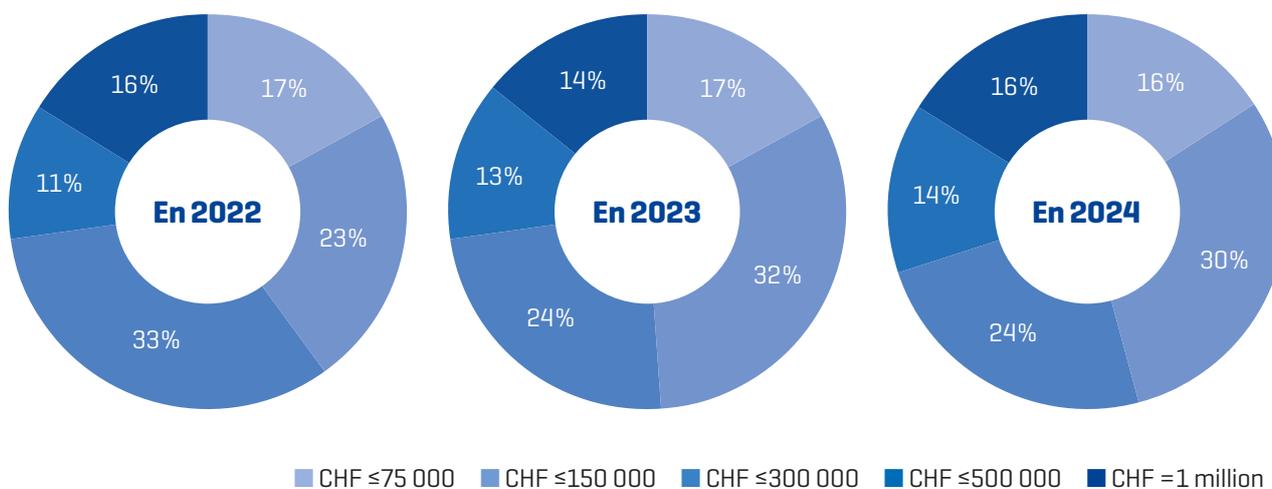
	2022			2023			2024			
Banques cantonales	75	19 452 600	46%	83	23 180 000	57%	77	48%	23 982 000	53%
Grandes banques	29	11 546 800	27%	15	4 632 400	11%	14	8%	5 734 800	13%
Banques Raiffeisen	36	8 190 200	19%	48	9 340 200	23%	60	37%	12 747 400	28%
Autres banques	8	2 028 000	5%	4	1 904 000	5%	3	2%	648 000	1%
Banques régionales	5	1 195 200	3%	10	1 809 600	4%	8	5%	2 320 800	5%
Total	153	42 412 800	100%	160	40 866 200	100%	162	100%	45 433 000	100%



Cautionnements accordés selon le but du crédit

	2022			2023			2024			
Reprise et transmission	49	14 916 200	35%	49	12 314 600	30%	50	31%	14 386 400	32%
Création d'entreprise	50	11 815 400	28%	57	13 896 000	34%	61	38%	13 108 000	29%
Fonds de roulement	33	10 046 000	24%	32	7 061 600	17%	31	19%	10 896 000	24%
Investissements	18	4 555 200	11%	19	6 118 000	15%	18	11%	6 442 600	14%
Immobilier	3	1 080 000	2%	3	1 476 000	4%	2	1%	600 000	1%
Total	153	42 412 800	100%	160	40 866 200	100%	162	100%	45 433 000	100%

Nombre de cautionnements accordés selon le montant

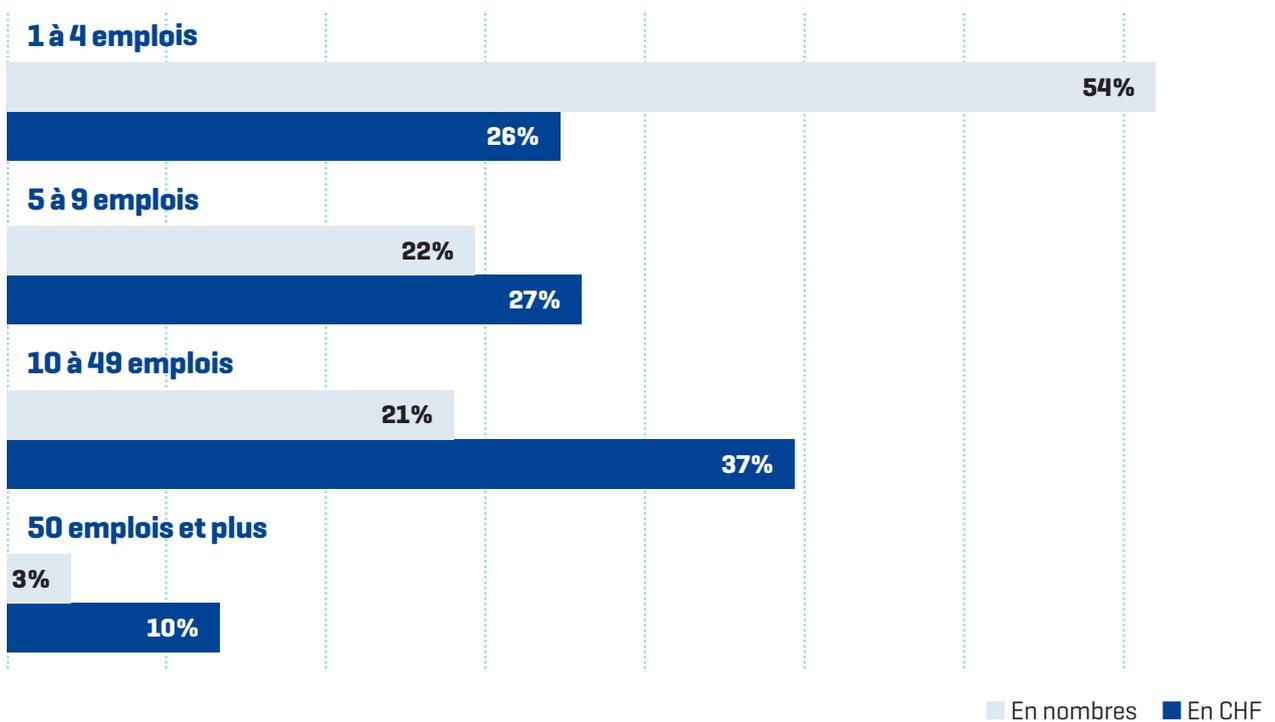




Cautionnements accordés selon les secteurs NOGA

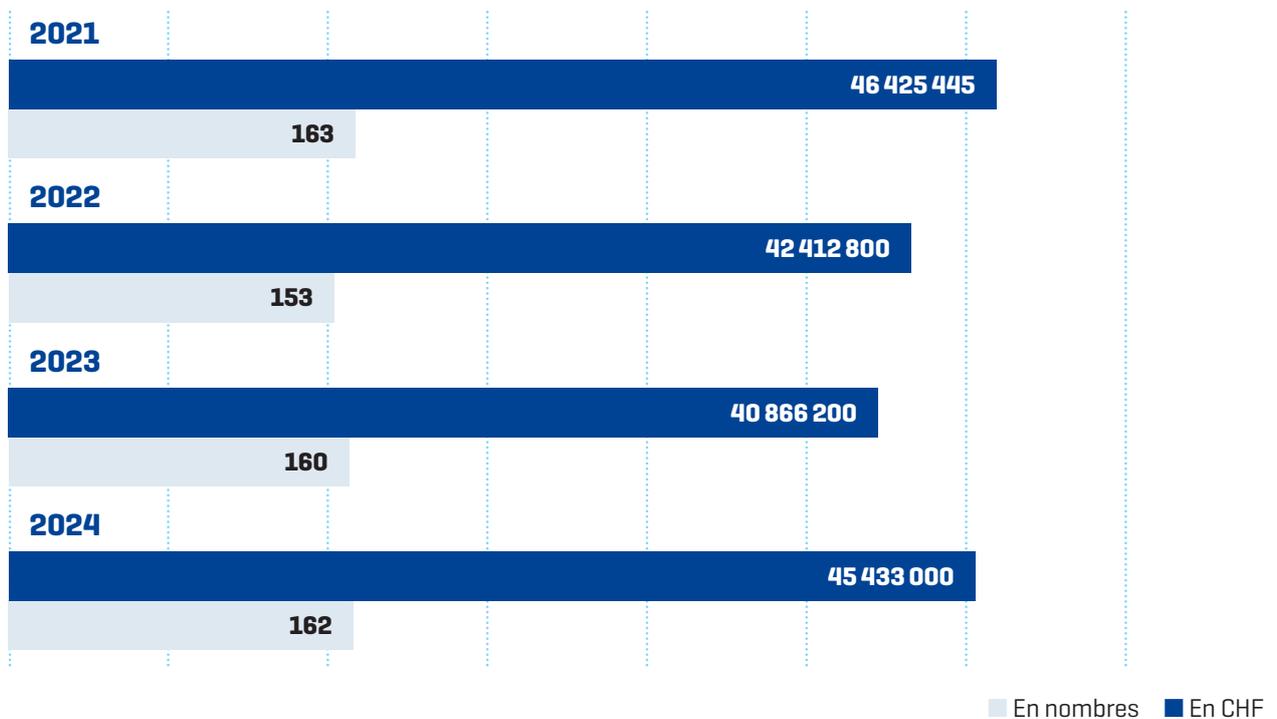


Cautionnements accordés selon les emplois

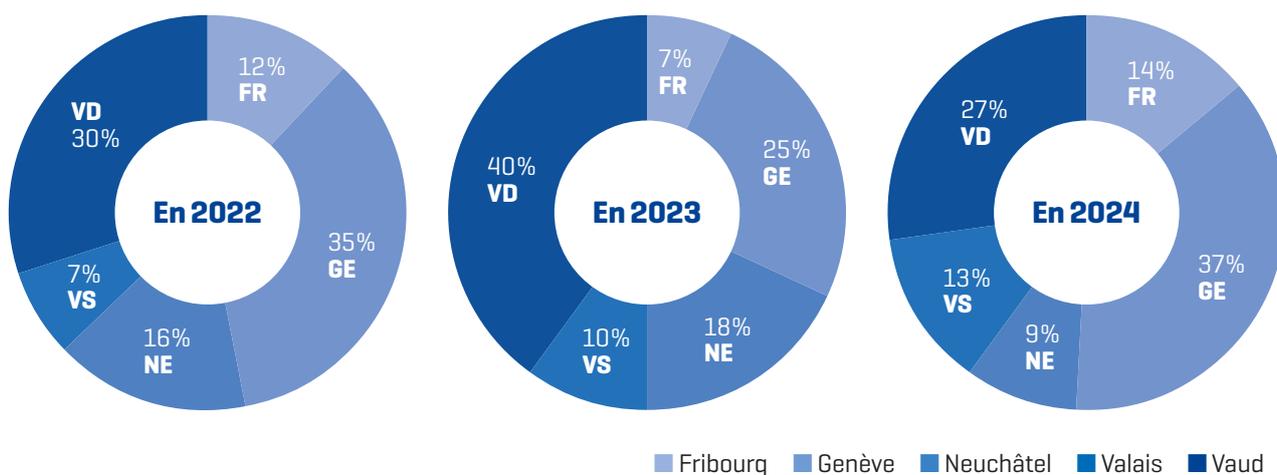




Cautionnements accordés



Cautionnements accordés par canton [en CHF]



Statistiques

Cautionnements en cours
31.12.2024



Cautionnements en cours selon les cantons

	2022			2023			2024			
Fribourg	81	22 243 092	13%	76	18 179 578	11%	77	9%	18 871 093	12%
Genève	200	36 694 131	21%	198	34 614 524	22%	195	23%	37 174 483	24%
Neuchâtel	118	25 806 032	15%	112	22 331 535	14%	101	12%	19 400 543	13%
Valais	150	20 624 442	12%	155	20 658 878	13%	162	20%	22 113 204	14%
Vaud	359	66 614 190	39%	322	63 286 150	40%	297	36%	55 994 803	37%
Total	908	171 981 887	100%	863	159 070 665	100%	832	100%	153 554 125	100%

Cautionnements en cours selon les établissements bancaires

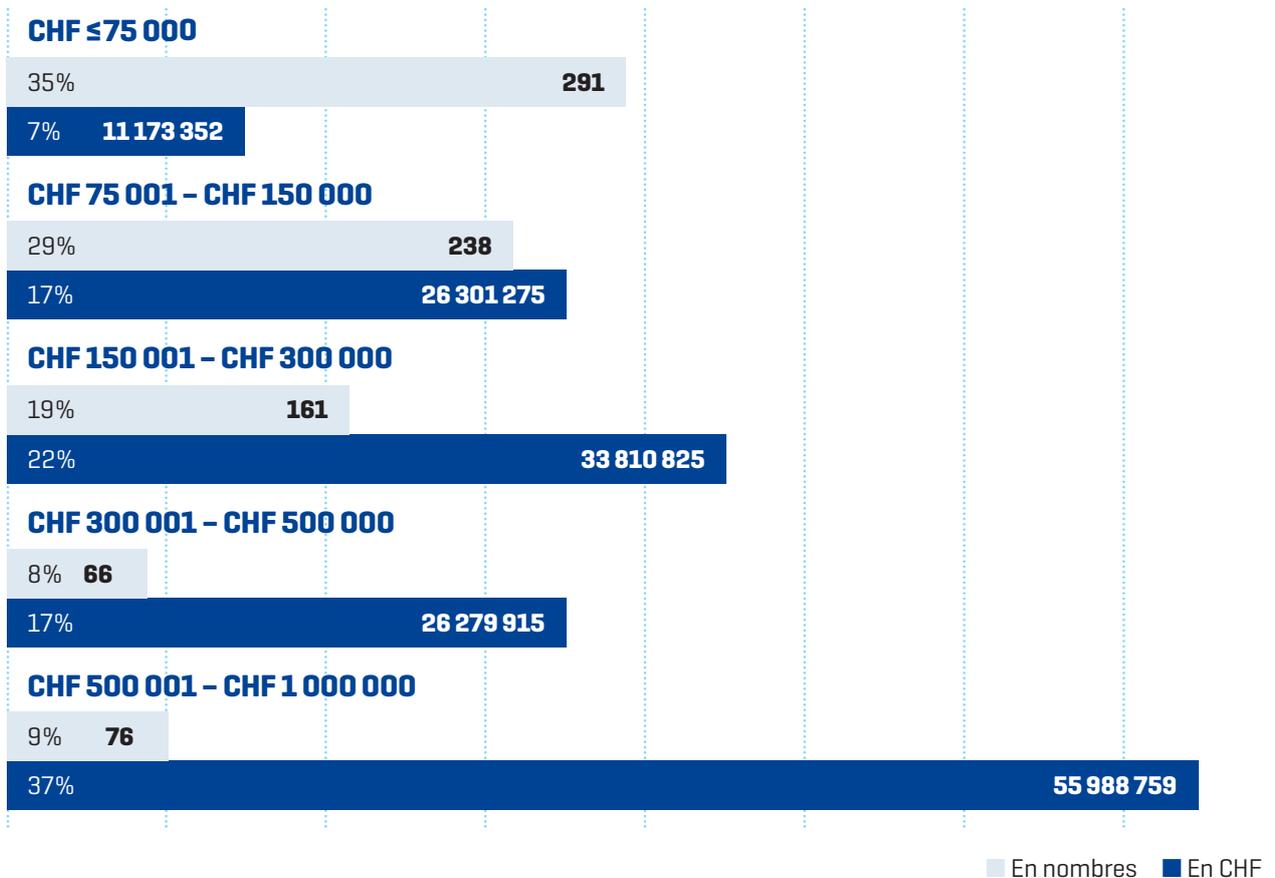
	2022			2023			2024			
Banques cantonales	498	90 287 200	53%	469	86 631 262	54%	431	52%	82 985 078	54%
Grandes banques	130	38 265 341	22%	116	30 374 208	19%	101	12%	24 153 491	16%
Banques Raiffeisen	214	32 827 220	19%	214	31 596 864	20%	238	29%	36 149 130	23%
Autres banques	41	6 851 748	4%	34	6 196 971	4%	26	3%	4 636 402	3%
Banques régionales	25	3 750 378	2%	30	4 271 360	3%	36	4%	5 630 024	4%
Total	908	171 981 887	100%	863	159 070 665	100%	832	100%	153 554 125	100%



Cautionnements en cours selon le but du crédit

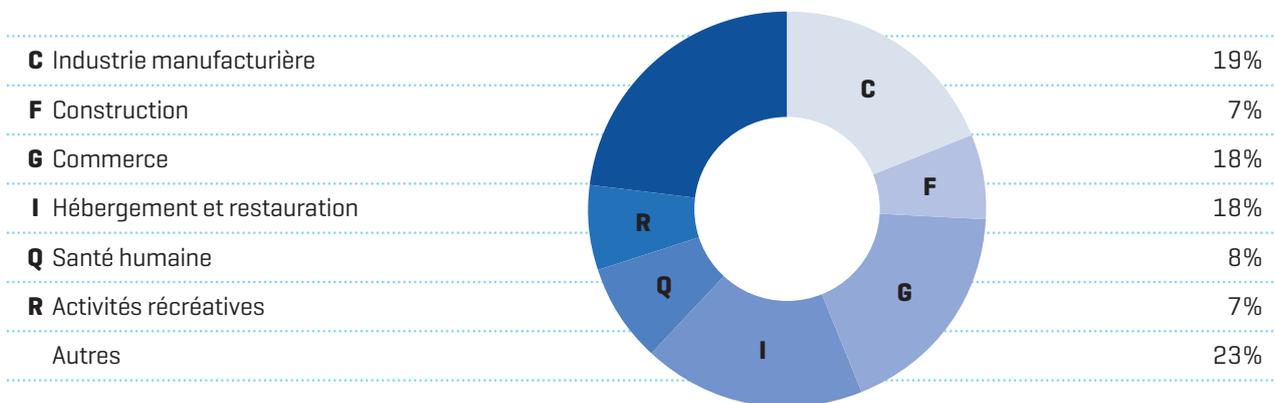
	2022			2023			2024			
Reprise et transmission	266	55 739 263	32%	256	50 009 102	31%	251	30%	48 331 226	31%
Création d'entreprise	226	39 318 724	23%	239	42 228 070	27%	260	31%	43 113 269	28%
Fonds de roulement	214	38 433 160	22%	190	33 686 717	21%	160	19%	31 535 439	21%
Investissements	136	23 224 584	14%	121	20 549 536	13%	111	13%	20 216 219	13%
Immobilier	66	15 266 156	9%	57	12 597 240	8%	50	6%	10 357 971	7%
Total	908	171 981 887	100%	863	159 070 665	100%	832	100%	153 554 125	100%

Cautionnements en cours selon le solde résiduel

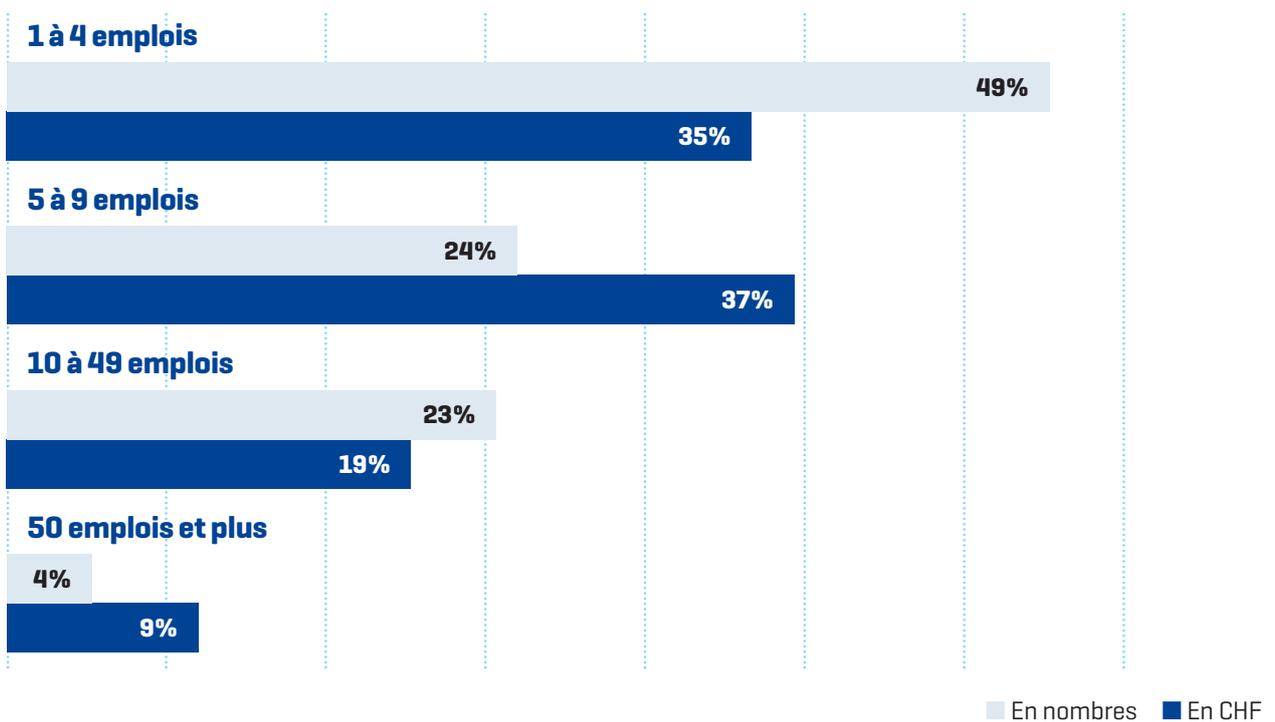




Cautionnements en cours selon les secteurs NOGA

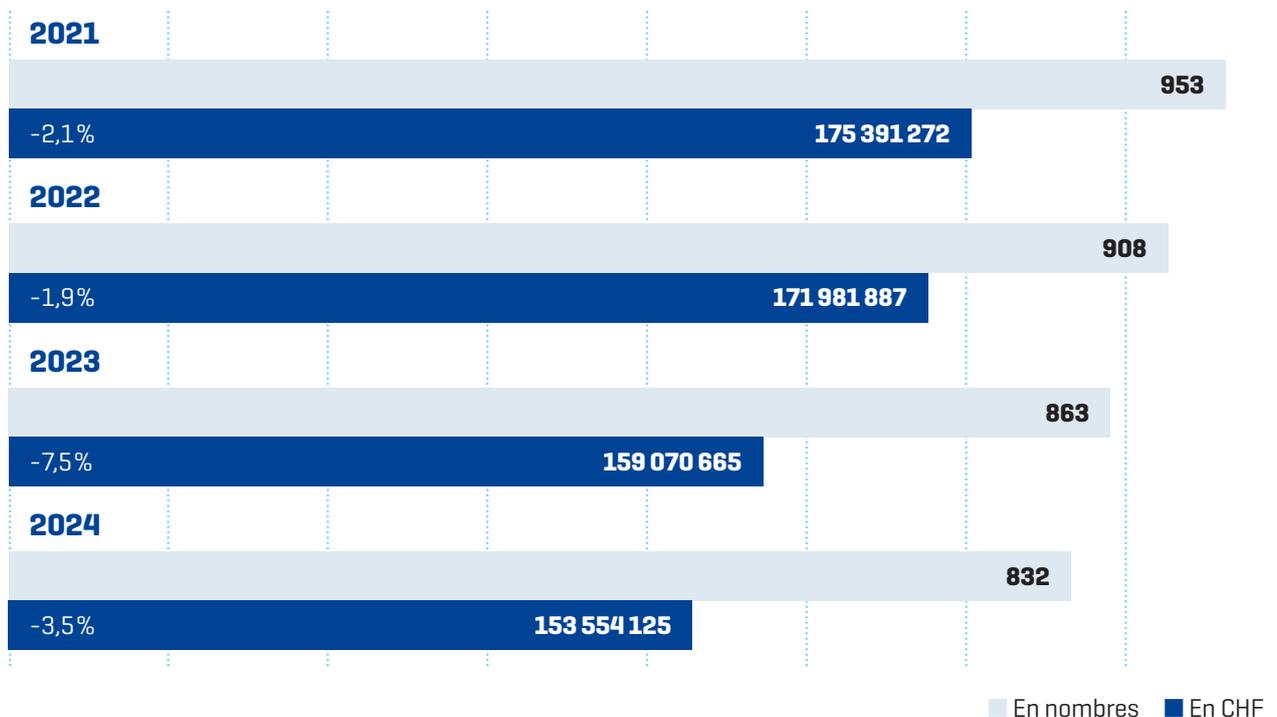


Cautionnements en cours selon les emplois

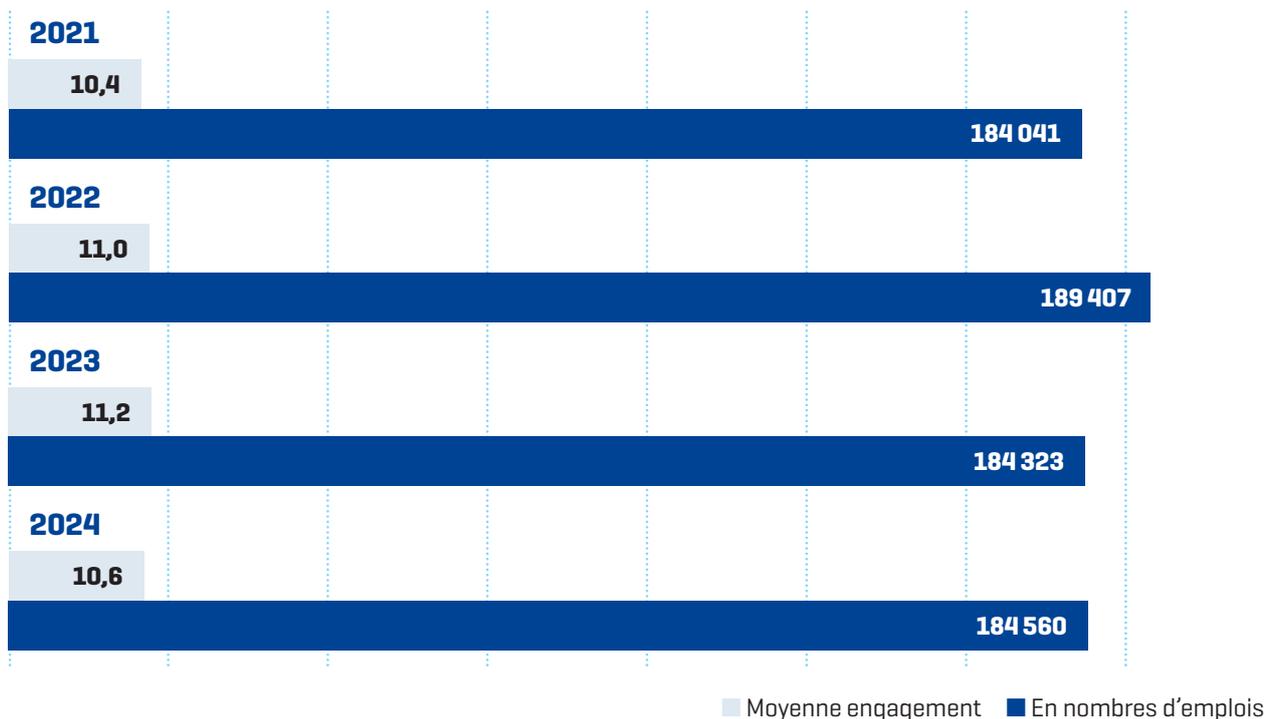




Evolution des cautionnements en cours



Moyenne des cautionnements en cours et du nombre d'emplois







Actif	%	31.12.2024 CHF	%	31.12.2023 CHF
Actifs circulants	25,1	11 861 707.66	34,1	15 587 624.71
Trésorerie	17,9	8 466 308.37	22,0	10 090 415.73
Créances résultant de prestations de services	0,2	73 318.15	0,2	81 334.20
Autres créances à court terme	6,9	3 269 121.55	11,8	5 388 577.48
Actifs de régularisation	0,1	52 959.59	0,1	27 297.30
Actifs immobilisés	74,9	35 326 449.63	65,9	30 181 733.36
Placements financiers	74,8	35 280 855.00	65,8	30 136 184.27
Autres immobilisations financières	0,1	45 594.63	0,1	45 549.09
Total de l'actif	100,0	47 188 157.29	100,0	45 769 358.07
Passif	%	31.12.2024 CHF	%	31.12.2023 CHF
Capitaux étrangers à court terme	1,2	570 885.62	0,9	443 732.61
Dettes résultant de l'achat de prestations de services	0,1	24 543.50	0,1	29 031.75
Autres dettes à court terme	0,9	432 151.22	0,6	303 229.96
Passifs de régularisation	0,2	114 190.90	0,2	111 470.90
Capitaux étrangers à long terme	37,3	17 594 370.40	38,1	17 428 370.40
Autres dettes à long terme	1,7	800 000.00	2,2	1 000 000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi				
Provision pour risques sur cautionnement		14 828 000.00		14 462 000.00
Provision pour développement complémentaire JANUS		100 000.00		100 000.00
Fonds pour l'abaissement des frais aux clients		1 866 370.40		1 866 370.40
	35,6	16 794 370.40	35,9	16 428 370.40
Capitaux propres	61,5	29 022 901.27	61,0	27 897 255.06
Capital social	41,9	19 766 000.00	43,2	19 756 000.00
Fonds de réserve	19,6	9 256 901.27	17,8	8 141 255.06
Total du passif	100,0	47 188 157.29	100,0	45 769 358.07

Compte de résultat par nature



Produits	%	2024 CHF	%	2023 CHF
Produits résultant de l'activité de cautionnement				
Frais d'étude ¹		180 098.15		167 677.50
Frais de dossier ²		157 125.00		167 875.00
Primes de risques ³		1 554 244.80		1 703 714.91
Prise en charge par la Confédération de 65% des cautionnements honorés		5 907 833.17		4 189 537.62
Prise en charge partielle par le(s) canton(s) et LACI des cautionnements honorés		1 595 760.61		1 029 979.02
Récupérations totales sur les cautionnements honorés		2 303 015.24		1 699 582.09
Aides financières de la Confédération ⁴		1 324 619.00		1 252 803.00
	13,5	13 022 695.97	9,6	10 211 169.14
Produits résultant de l'activité des crédits COVID-19^a				
Prise en charge par la Confédération de 100% des cautionnements honorés		72 097 889.43		89 728 550.11
Récupérations totales sur les cautionnements honorés		9 204 940.50		5 546 095.54
Prise en charge par la Confédération des frais de l'agence de recouvrement		256 625.51		125 756.91
Prise en charge par la Confédération des frais de personnel et d'exploitation		1 270 610.45		848 144.55
	86,0	82 830 065.89	90,1	96 248 547.11
Autres produits	0,5	482 489.10	0,3	349 463.20
Total des produits	100,0	96 335 250.96	100,0	106 809 179.45

^a Cf articles 13 et 14 de la Loi sur les cautionnements solidaires liée au COVID-19 (LCaS-COVID-19).

¹ Les frais d'étude permettent de couvrir une partie des coûts afférents au traitement des nouvelles demandes de cautionnement.

² Des frais de dossier sont prélevés chaque année pour couvrir la gestion et le suivi annuel des entreprises cautionnées.

³ Prime de risque annuelle de 1,25%, sur le solde débiteur ou la limite le plus élevé, payée par les entreprises cautionnées.

⁴ Indemnisation par la Confédération, selon une convention de droit public avec le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), dévolue à l'abaissement des primes de risques annuelles des entreprises cautionnées.

Compte de résultat par nature

Suite



Charges	%	2024 CHF	%	2023 CHF
Charges résultant de l'activité de cautionnement				
Cautionnements honorés ⁵		5 646 255.05		4 330 084.16
Cautionnements honorés start-up COVID ⁵		3 443 723.00		2 118 084.60
Evolution de la provision pour risques sur cautionnements		366 000.00		-1 146 000.00
Récupérations en faveur de la Confédération		1 340 327.92		988 125.15
Récupérations en faveur de(s) canton(s) et LACI		207 565.24		118 820.74
Frais de procédure et d'avocats		9 444.38		15 585.43
Frais des agences de recouvrement		230 576.64		175 639.22
Pertes sur débiteurs cautionnés et variation de la provision		29 359.45		12 855.05
	11,7	11 273 251.68	6,2	6 613 194.35
Charges résultant de l'activité des crédits COVID-19^a				
Cautionnements honorés		72 097 889.43		89 728 550.11
Récupérations en faveur de la Confédération		9 204 940.50		5 546 095.54
Frais de l'agence de recouvrement		256 625.51		125 756.91
Intérêts actifs restitués		14 429.29		0.00
	84,7	81 573 884.73	89,3	95 400 402.56
Autres charges				
Rémunération des antennes cantonales ⁶	0,3	323 124.35	0,3	258 084.55
Charges de personnel	0,5	506 400.00	0,5	493 600.00
	1,6	1 583 376.85	1,5	1 647 412.85
Autres charges d'exploitation				
Frais de locaux		99 327.75		104 503.70
Charges administratives et d'exploitation		95 670.01		94 968.60
Honoraires de l'Organe de révision et du contrôle interne		36 454.35		38 445.65
Indemnités et frais de séances du Conseil		306 001.20		270 150.12
Frais d'assemblée, rapports, promotion, séances et déplacements		101 561.84		64 249.56
	0,7	639 015.15	0,5	572 317.63
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	0,5	436 198.20	1,7	1 824 167.51
Charges et produits financiers	0,7	679 448.01	0,0	8 782.11
Bénéfice de l'exercice (transféré au Fonds de réserve)	1,2	1 115 646.21	1,7	1 832 949.62

^a Cf articles 13 et 14 de la Loi sur les cautionnements solidaires liée au COVID-19 (LCaS-COVID-19).

⁵ Remboursements effectués en faveur des établissements bancaires pour clôturer une prestation ouverte par une entreprise cautionnée.

⁶ La rémunération des antennes comprend une contribution forfaitaire ainsi qu'une rétribution selon le nombre de dossiers traités, accordés et suivis.

Flux de trésorerie

En francs suisses



	2024 CHF	2023 CHF
Résultat de l'exercice	1 115 646.21	1 832 949.62
Amortissements/corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	589 896.08	594 306.86
Variation des provisions à court terme et à long terme	366 000.00	-1 146 000.00
Variation des créances à court terme	2 127 471.98	-996 365.03
Variation des actifs de régularisation	-25 662.29	-13 591.80
Variation des dettes à court terme (hors dettes financières)	-75 566.99	-11 581.98
Variation des passifs de régularisation	2 720.00	12 952.75
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	4 100 504.99	272 670.42
Investissements dans des placements financiers (y c. garanties)	-6 501 362.94	-11 525 980.89
Désinvestissements de placements financiers	766 750.59	5 801 001.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-5 734 612.35	-5 724 979.89
Constitution/remboursement de dettes financières à court terme	200 000.00	0.00
Constitution/remboursement de dettes financières à long terme	-200 000.00	0.00
Augmentation de capital-social libéré en espèces	10 000.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	10 000.00	0.00
Variation de liquidités	-1 624 107.36	-5 452 309.47
Liquidités au 01.01	10 090 415.73	15 542 725.20
Liquidités au 31.12	8 466 308.37	10 090 415.73
Variation de liquidités	-1 624 107.36	-5 452 309.47

Annexe aux comptes

En francs suisses



Raison sociale	Cautionnement romand, société coopérative
Siège	Lausanne
EPT au 31.12	9,35 (10 en 2023)

1. Principes d'évaluation et présentation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 et ss).

Créances résultant de prestations et provision pour pertes sur débiteurs cautionnés

Les créances résultant des débiteurs cautionnés sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il s'agit principalement de primes de risque dues pour les exercices 2023 et 2024. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles.

Actifs immobilisés

Les **immobilisations financières** figurent au bilan à leur valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché diminuée des corrections de valeur calculées à hauteur de 15% (15% en 2023).

Cautionnement romand détient une participation dans la société Bürgschafts-Support AG (BG-Support) dont le siège est à Lausanne. Cette société a été créée afin de développer et mettre à disposition une plateforme informatique pour les activités de cautionnement en faveur des PME en suisse, ainsi que des prestations dans ce domaine. Son capital-actions est de CHF 100 000.- dont 30% détenu par Cautionnement romand (25% du droit de vote). Elle a été entièrement amortie durant les exercices précédents. Les autres créances à court terme comprennent un montant de CHF 117 918.76 dûs Bürgschafts-Support AG au 31 décembre 2024 [en 2023 il existait une dette à court terme pour CHF 45 253.69].

2. Montant global provenant de la dissolution de réserves de remplacement et de réserves latentes

Tout comme l'exercice précédent, aucune dissolution de réserves latentes améliorant sensiblement le résultat n'est à relever durant l'exercice sous revue.



3. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2024, il existait une dette envers l'institution de prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 1 713.40 [au 31.12.2023 la dette s'élevait à CHF 2 387.60].

Honoraires de l'organe de révision

Cautionnement romand, société coopérative est soumise à un contrôle ordinaire. Des frais d'audit et d'attestation de la vérification de l'existence d'un système de contrôle interne ont été payés à hauteur de CHF 27 457.40 [CHF 27 301.95 en 2023].

Etat des engagements

Engagements calculés sur la base des soldes débiteurs ou limites les plus élevés au 31 décembre 2024:

	Nbre	31.12.2024 CHF	Nbre	31.12.2023 CHF
Crédits cautionnés en cours [y c. 1 ARM en 2023]	832	124 354 816	864	129 580 331
Crédits cautionnés en faveur des start-up COVID en cours	110	17 858 767	132	24 872 552
Crédits COVID-19 et COVID-19 Plus en cours	20 145	946 896 398	23 253	1 504 768 073
	21 087	1 089 109 982	24 249	1 659 220 956
A charge de Cautionnement romand		32 763 631		35 102 913

Rapport de l'organe de révision



Fidag

FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Cautionnement romand, société coopérative, à Lausanne

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Cautionnement romand, société coopérative (ci-après la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat par nature et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels figurant aux pages 22 à 27 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec à l'article 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Lucie Pasche
Experte-réviseur agréée

Martigny, le 14 avril 2025

Les sociétaires



CHF

Canton de Fribourg	1 649 000
Canton de Vaud	5 331 000
Canton du Valais	3 500 000
Cautionnement Neuchâtel, société coopérative	2 229 000
Cautionnement Vaud, société coopérative	4 499 000
Centre de Cautionnement et de Financement SA	1 000 000
Centre Patronal	10 000
Chambre de Commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF)	10 000
Nouvelle organisation des entrepreneurs, depuis 1922 (NODE)	1 000
Fédération des Entreprises Romandes Genève	10 000
République et canton de Genève	1 500 000
République et Canton de Neuchâtel	1 000
Société des Cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève	10 000
Union Patronale du canton de Fribourg	16 000

Capital social

19 766 000

Comment ça marche?



4 organisations de cautionnement, reconnues par la Confédération, couvrent le territoire helvétique. Elles sont régies par une Loi fédérale et une Ordonnance avec comme but de «permettre aux PME rentables et susceptibles de se développer, d'accéder plus facilement à des emprunts bancaires».

Pourquoi?

Le tissu économique suisse est fondé sur les PME. Il est donc impératif qu'elles puissent en tout temps avoir accès au financement bancaire, quel que soit leur besoin. C'est l'essence même du cautionnement: faciliter l'accès au crédit bancaire pour aider à la création, au développement et à la transmission d'entreprises et donc maintenir du savoir-faire et des emplois.

Comment?

La coopérative de cautionnement se porte caution solidaire en faveur d'une banque pour un crédit commercial octroyé à une personne physique ou morale, à concurrence de CHF 1 000 000.- maximum.

Cautionnement?

L'organisation de cautionnement s'engage envers un établissement bancaire (créancier) à garantir le paiement de la dette contractée par l'entreprise cautionnée ou la personne physique cautionnée acquérant les locaux ou les actions de son entreprise. Le cautionnement revêt un caractère accessoire, il ne peut exister que sur une obligation valable (crédit bancaire commercial cautionné). En cas de défaillance de l'entreprise cautionnée, la coopérative rembourse la banque (la coopérative assume les 35%, le solde étant couvert par la Confédération). S'ensuivent les procédures usuelles de recouvrement.

Bénéficiaires?

Toute entreprise active dans tous les secteurs d'activités et à tout stade de développement qui présente un projet cohérent et viable à terme. Ne peut être cautionnée, celle qui bénéficie d'aides financières ou indemnités de la Confédération pour le même projet ou est concernée par la Loi fédérale sur l'agriculture.

Comment ça marche?

Suite



Contact?

Les demandeurs doivent d'abord contacter une banque pour obtenir un accord de principe à l'octroi d'un crédit cautionné (ceux-ci doivent convaincre préalablement leur banquier du bien-fondé de leur projet). Ensuite, il y a lieu de compléter et de signer le formulaire de demande de cautionnement et de le transmettre aux représentants de Cautionnement romand dans les régions, les antennes cantonales. Celles-ci sont chargées du contact de proximité et organisent les entrevues avec les demandeurs.

Conditions?

Hormis la viabilité de l'entreprise et sa capacité à honorer ses engagements, les compétences professionnelles appropriées à l'activité exercée et les qualités entrepreneuriales de la direction sont des conditions indispensables à l'obtention d'un cautionnement. En plus de l'intégration de critères qualitatifs et quantitatifs, Cautionnement romand prend en compte l'impact de son intervention sur le maintien ou la création d'emplois. De son côté, la banque effectue son travail d'estimation et d'évaluation des risques, ce qui amène une dynamique intéressante entre tous les interlocuteurs. Pour se protéger contre d'éventuels impayés, des sûretés réelles ou personnelles peuvent être demandées. Elles sont constituées par la banque ou par Cautionnement romand.

Combien?

Outre la finance d'inscription à payer auprès de l'antenne cantonale pour qu'elle puisse ouvrir l'étude (CHF 300.-, déduite en cas d'acceptation), les frais d'intervention s'élèvent à 1% du crédit cautionné (minimum CHF 500.-, maximum CHF 2 700.-), pour autant que le dossier soit accepté. S'ensuit la facturation d'une prime de risque annuelle de 1,25%, compensée par un taux d'intérêt bancaire favorable (la banque n'assumant pas le risque débiteur, les taux offerts sont, en règle générale, inférieurs de 2% à 3% à ceux des crédits bancaires commerciaux usuels).

Durée?

Le remboursement varie en fonction du but du crédit et du budget. Il s'étale en règle générale de 4 à 7 ans, maximum 10 ans. Ensuite, l'entreprise doit être à même de satisfaire pleinement les conditions d'une intervention bancaire voire d'être indépendante financièrement.



Contact de proximité



Cinq antennes représentent Cautionnement romand dans les cantons

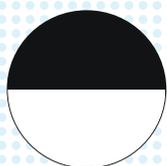
Depuis le 18 juillet 2007 et suite à la reconnaissance de Cautionnement romand, société coopérative en qualité d'organisme de cautionnement ouest par la Confédération, seule celle-ci est habilitée à octroyer des cautionnements dans les Cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Toutefois, Cautionnement romand est appuyée dans ses démarches de valorisation du cautionnement par des organismes de proximité actifs dans les milieux de soutien à l'économie: les antennes cantonales.

Elles ont le mandat de représenter Cautionnement romand dans leur canton respectif. Ce sont des structures juridiquement indépendantes qui ont été choisies pour leur connaissance du tissu économique local permettant ainsi un contact permanent avec celui-ci.

Les tâches des antennes sont fixées par une convention qui les lie notamment à l'obligation de respecter les règles, les processus, et les autres règlements de Cautionnement romand. Outre de démontrer également qu'elles disposent des compétences nécessaires, leurs tâches comprennent essentiellement le contact avec le client et sa banque et donc la responsabilité de l'élaboration des dossiers de demandes de cautionnement. Elles bénéficient d'une délégation de compétence jusqu'à concurrence de CHF 200 000.- et formulent un préavis au Conseil d'administration de Cautionnement romand pour les montants supérieurs à cela. Des indemnités par dossier traité et par dossier en cours sont prévues dans le contrat de collaboration.

L'avantage de cette organisation en réseau réside dans la possibilité qui est offerte aux entreprises de pouvoir compter sur une antenne locale connaissant tout particulièrement le marché et le terreau économique de leur région. Cette sensibilité est primordiale pour évaluer concrètement les implications, tant financières qu'humaines, des projets et entreprises soutenus. Une proximité indispensable permettant de faciliter l'écoute et les contacts avec les entreprises.



Historique

Afin de donner à l'antenne Fribourg de Cautionnement romand une identité distincte, d'améliorer sa visibilité et de simplifier le traitement des demandes, l'association Cautionnement Fribourg a été créée en août 2009. Le canton de Fribourg, la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg et l'Union Patronale du canton de Fribourg en sont les trois membres fondateurs. La Promotion économique préside l'association Cautionnement Fribourg et représente les intérêts du canton de Fribourg dans le Conseil d'administration de Cautionnement romand.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Fribourg de Cautionnement romand. Depuis octobre 2018, et l'entrée en vigueur de la loi révisée sur la promotion économique, Cautionnement Fribourg est également mandaté pour traiter les demandes de cautionnements cantonaux, destinés à financer des projets d'importance cantonale qui portent sur un investissement stratégique ou sur la transmission d'entreprises.

2024	Cautionnement romand			Antenne Fribourg			%
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	
Demandes traitées	237	62 051 000	261 819	21	8 855 000	421 667	14%
Cautionnements accordés	162	45 433 000	280 451	14	6 350 000	453 571	14%
Emplois maintenus et créés		1 711	10,6		201	14,4	12%
Montant de l'aide par emploi		26 553			31 592		
Investissements réalisés		117 195 388	2,6x		22 400 370	3,5x	19%
Cautionnements honorés	34	5 646 255	166 066	2	1 508 918	754 459	27%
Engagements	832	153 554 125	184 560	77	18 871 093	245 079	12%

	2022			2023			2024			
	Nbre	Montant	%	Nbre	Montant	%	Nbre	Montant	%	
Banques cantonales	47	13 887 340	62%	46	12 439 636	68%	44	57%	13 171 253	69%
Grandes banques	7	2 989 543	13%	8	2 836 323	16%	7	9%	1 659 705	9%
Banques Raiffeisen	22	4 570 009	21%	17	2 339 619	13%	19	25%	2 567 076	14%
Autres banques	0	0	0%	0	0	0%	1	1%	96 000	1%
Banques régionales	5	796	4%	5	564 000	3%	6	8%	1 377 060	7%
Total	81	22 243 092	100%	76	18 179 578	100%	77	100%	18 871 093	100%



Antenne Genève

www.fae-ge.ch

Présidente

Caroline Ferrero Menut

Directeur

Patrick Schefer

Route de la Galaise 34

1228 Plan-les-Quates

Tél. 022 827 42 84



Historique

La FAE a été fondée en 2005 sur la base de la Loi sur l'aide aux entreprises votée par le Grand Conseil genevois. Composée de spécialistes en finance et en gestion, la FAE intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises basées dans le canton de Genève, afin de favoriser le maintien d'une économie forte et diversifiée et ainsi contribuer à la création et à la préservation des emplois dans le canton.

Activités

Cautionnement, dont jusqu'à CHF 1 000 000.- via Cautionnement romand. Avance de liquidités contre cession de factures. Prise de participation minoritaire. Financement de mandat.

2024	Cautionnement romand			Antenne Genève			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	237	62 051 000	261 819	63	16 808 000	266 794	27%
Cautionnements accordés	162	45 433 000	280 451	52	16 721 200	321 562	37%
Emplois maintenus et créés		1 711	10,6		486	9,3	28%
Montant de l'aide par emploi		26 553			34 406		
Investissements réalisés		117 195 388	2,6x		36 373 883	2,2x	31%
Cautionnements honorés	34	5 646 255	166 066	5	1 115 593	223 119	20%
Engagements	832	153 554 125	184 560	195	37 174 483	190 638	24%

	2022			2023			2024			
	Nbre	Montant	%	Nbre	Montant	%	Nbre	Montant	%	
Banques cantonales	92	12 993 535	35%	96	13 785 202	40%	97	97%	15 053 221	41%
Grandes banques	40	11 047 585	30%	33	8 364 625	24%	30	30%	8 300 222	22%
Banques Raiffeisen	43	9 231 850	25%	47	9 630 017	28%	52	52%	11 303 379	30%
Autres banques	25	3 421 161	10%	21	2 510 680	7%	14	14%	1 522 260	4%
Banques régionales	0	0	0%	1	324 000	1%	2	2%	995 400	3%
Total	200	36 694 131	100%	198	34 614 524	100%	195	100%	37 174 482	100%



Antenne Neuchâtel

Présidente

Sandra Menoud

Directeur

Yves Agustoni

CP 1401

2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 853 42 54

CAUTIONNEMENT
NEUCHÂTEL

Historique

Les demandes de cautionnements sont traitées par Cautionnement Neuchâtel. Il s'agit du nouveau nom donné en 2007, lors de la création de l'entité romande de cautionnement, à l'ancien Office neuchâtelois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants, fort d'une longue histoire, puisque fondé en 1939. Parmi les sociétaires figurent, entre autres, la République et Canton de Neuchâtel, certaines communes, des associations professionnelles ainsi que la Chambre du commerce.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Neuchâtel de Cautionnement romand.

	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
2024	Cautionnement romand			Antenne Neuchâtel			
Demandes traitées	237	62 051 000	261 819	33	7 298 500	221 167	12%
Cautionnements accordés	162	45 433 000	280 451	19	4 093 800	215 463	9%
Emplois maintenus et créés		1 711	10,6		116	6,1	7%
Montant de l'aide par emploi		26 553			35 291		
Investissements réalisés		117 195 388	2,6x		7 002 000	1,7x	6%
Cautionnements honorés	34	5 646 255	166 066	5	828 559	165 712	15%
Engagements	832	153 554 125	184 560	101	19 400 543	192 085	13%

	2022			2023			2024			
Banques cantonales	86	19 138 725	74%	84	16 708 494	75%	73	72%	13 666 883	70%
Grandes banques	12	3 868 200	15%	8	1 993 761	9%	5	5%	976 200	7%
Banques Raiffeisen	18	2 541 107	10%	16	3 169 680	14%	17	17%	4 067 460	21%
Autres banques	0	0	0%	0	0	0%	0	0%	0	0%
Banques régionales	2	258 000	1%	4	459 600	2%	6	6%	690 000	4.0%
Total	118	25 806 032	100%	112	22 331 535	100%	101	100%	19 400 543	100%



Antenne Valais

www.ccf-valais.ch

Président

Pascal Perruchoud

Directeur

Jacques Métrailler

Rue Pré-Fleuri 6, CP

1951 Sion

Tél. 027 327 35 50



CCF SA

CENTRE DE CAUTIONNEMENT
ET DE FINANCEMENT

Historique

Le Centre de Cautionnement et de Financement (CCF SA) est le prestataire des services financiers de la promotion économique cantonale. Sa mission est de fournir des conseils avisés de spécialistes du financement et de contribuer au montage financier de projets. Il est issu de la fusion en juin 2016 entre le Centre de Compétences Financières SA et l'Office valaisan de cautionnement et est devenu ainsi la porte d'entrée unique pour toutes les sociétés valaisannes à la recherche de financement.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Valais de Cautionnement romand. Aides cantonales sous forme de cautionnement de crédits bancaires ou de leasings pour un montant maximum de CHF 2 000 000.-, de prêts directs, de subventions et de garanties de construction. Expertise financière, conseil financier et intermédiation financière.

	Nbre			Montant			Moyenne		%	
2024	Cautionnement romand						Antenne Valais			
Demandes traitées	237	62 051 000	261 819	52	8 095 500	155 683	13%			
Cautionnements accordés	162	45 433 000	280 451	34	6 145 000	180 735	14%			
Emplois maintenus et créés		1 711	10,6		590	17,4	34%			
Montant de l'aide par emploi		26 553			10 415					
Investissements réalisés		117 195 388	2,6x		14 977 500	2,4x	13%			
Cautionnements honorés	34	5 646 255	166 066	6	171 620	28 603	3%			
Engagements	832	153 554 125	184 560	162	22 113 204	136 501	14%			

	2022			2023			2024			
Banques cantonales	76	10 570 429	52%	77	11 068 393	53%	74	45%	11 400 669	51%
Grandes banques	17	3 770 501	18%	20	3 620 650	18%	20	12%	3 693 196	17%
Banques Raiffeisen	54	5 700 501	28%	56	5 579 380	27%	66	41%	6 699 875	30%
Autres banques	2	296 283	1%	1	150 240	1%	1	1%	125 760	1%
Banques régionales	1	286 728	1%	1	240 216	1%	1	1%	193 704	1%
Total	150	20 624 442	100%	155	20 658 879	100%	162	100%	22 113 204	100%



Antenne Vaud

www.cautionnementvaud.ch

Président

Gilles Marmy

Directeur

Eric Meillaud

Av. Général-Guisan 117

1009 Pully

Tél. 021 721 11 81

CAUTIONNEMENT
VAUD

Historique

Cautionnement Vaud a été fondé en 1935 et Cautionnement romand a repris ses engagements en juillet 2007. Les détenteurs des parts sociales se composent de personnes physiques, morales, corporations suisses de droit public et associations professionnelles. Cautionnement Vaud bénéficie du soutien de l'Etat de Vaud par une participation aux frais de fonctionnement. Celui-ci soutient également, par le biais d'un arrièrè cautionnement, plusieurs dossiers dans le cadre d'interventions de types industriels et technologiques.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Vaud de Cautionnement romand. Gestion de la Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, cette dernière octroyant des cautionnements aux particuliers pour l'acquisition de leur domicile principal.

2024	Cautionnement romand			Antenne Vaud			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	237	62 051 000	261 819	68	20 994 000	308 735	34%
Cautionnements accordés	162	45 433 000	280 451	43	12 123 000	281 930	27%
Emplois maintenus et créés		1 711	10,6		318	7,4	19%
Montant de l'aide par emploi		26 553			38 123		
Investissements réalisés		117 195 388	2,6x		36 441 635	3,0x	31%
Cautionnements honorés	34	5 646 255	166 066	16	2 021 566	126 348	36%
Engagements	832	153 554 125	184 560	297	55 994 803	188 535	36%

	2022			2023			2024			
Banques cantonales	197	33 697 171	50%	166	32 629 537	52%	143	48%	29 693 053	53%
Grandes banques	54	16 589 512	25%	47	13 558 850	21%	39	13%	9 524 167	17%
Banques Raiffeisen	77	10 783 753	16%	78	10 878 167	17%	84	29%	11 511 340	21%
Autres banques	14	3 134 304	5%	12	3 536 052	6%	10	3%	2 892 382	5%
Banques régionales	17	2 409 450	4%	19	2 683 544	4%	21	7%	2 373 860	4%
Total	359	66 614 190	100%	322	63 286 150	100%	297	100%	55 994 802	100%

Cautionnement suisse



Cautionnements 

L'accès facilité au crédit bancaire.

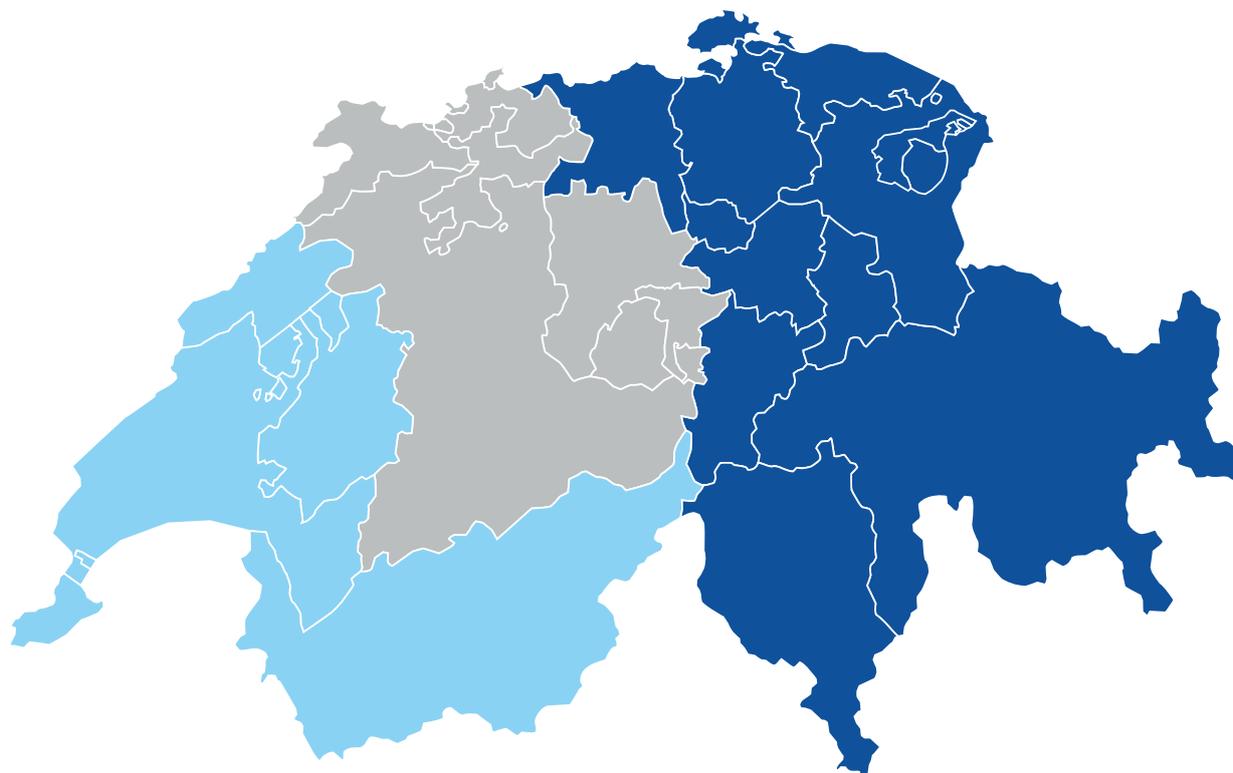
Bürgschaften 

Die sichere Finanzierung für KMU.

Fideiussioni 

Il finanziamento sicuro per le PMI.

En Suisse, il existe quatre coopératives régionales de cautionnement travaillant en partenariat avec les banques en faveur des PME. Elles se portent garantes pour le financement de leur création, développement, reprise ou succession.



CAUTIONNEMENT
ROMAND

Cautionnement romand

Société coopérative

Tél. 058 255 05 50

www.cautionnementromand.ch

BG Mitte
CC Centre

Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Coopérative de Cautionnement pour PME

CC Centre

Coopérative de

Cautionnement pour PME

Tél. 034 420 20 20

www.bgm-ccc.ch

BG OST
CF SUD

Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Cooperativa di Fideiussione per PMI

BG OST-SUD

Bürgschaftsgenossenschaft
für KMU

Tél. 071 242 00 60

www.bgost.ch

saffa

Saffa

Société coopérative

de cautionnement

Tél. 061 683 18 42

www.saffa.ch

Pour les femmes dans
toute la Suisse

Les 4 organisations ont l'aval du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

www.cautionnements-pme.ch



Cautionnements accordés selon le but du crédit

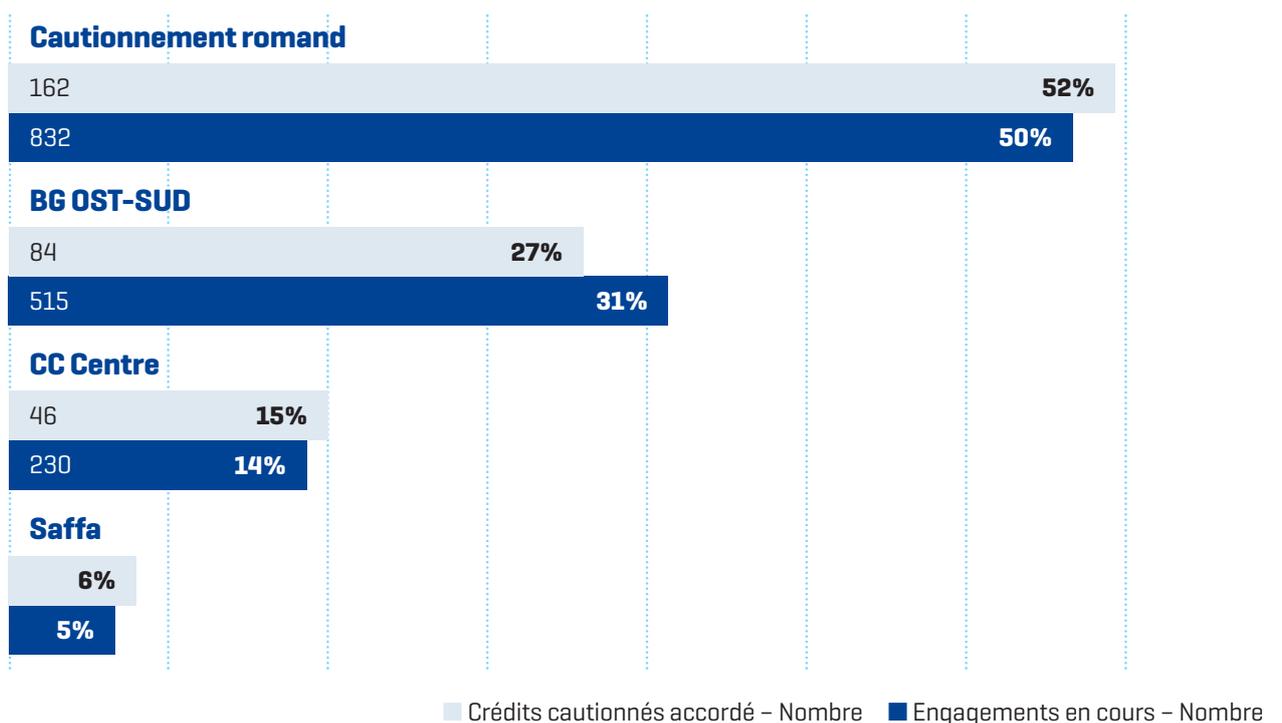
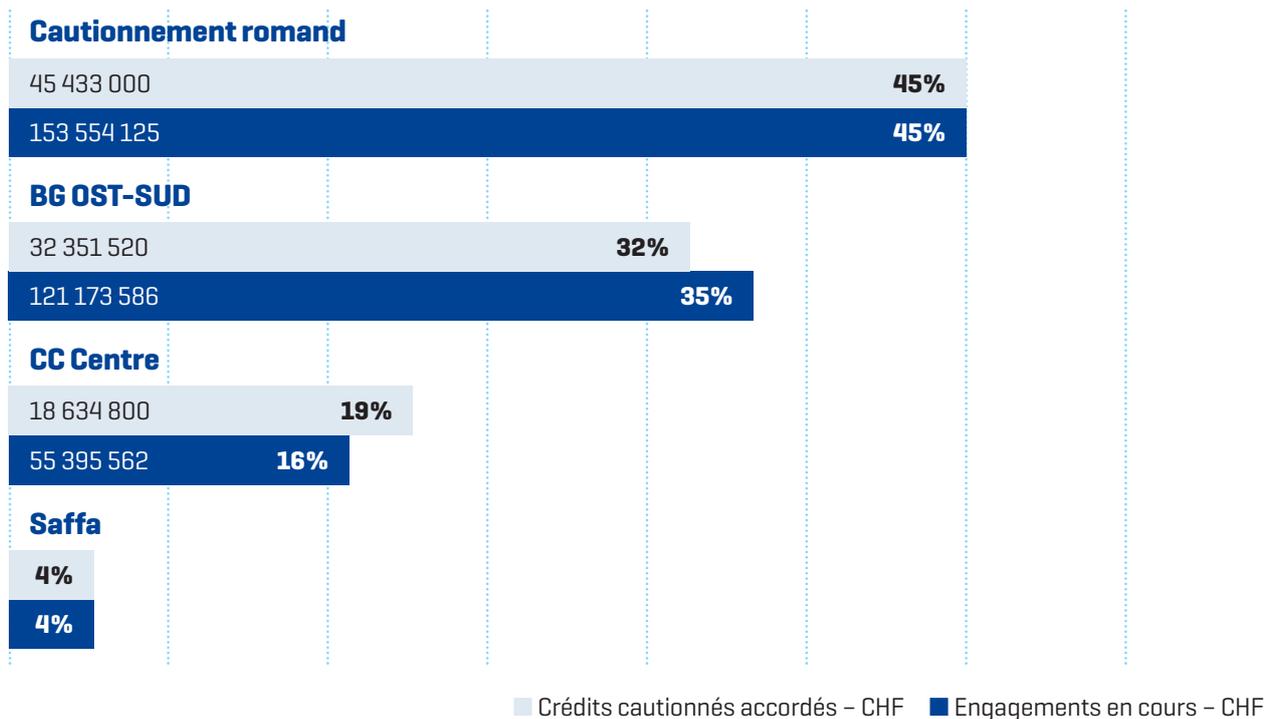
	Cautionnement romand		BG OST-SUD		CC Centre		Saffa	
Reprise/transmission	14 386 400	32%	5 176 000	16%	1 978 000	11%	3 927 454	27%
Création d'entreprise	13 108 000	29%	1 338 000	4%	1 756 000	9%	3 887 900	50%
Fonds de roulement	10 896 000	24%	12 228 000	38%	7 274 000	35%	1 553 568	27%
Investissements	6 442 600	14%	1 140 000	4%	4 121 800	22%	207 336	0%
Immobilier	6 000	4%	12 469 520	39%	3 505 000	19%	0	0%
Total	45 433 000	100%	32 351 520	100%	18 634 800	100%	13 045 303	100%

Engagements par groupe bancaire

	Cautionnement romand		BG OST-SUD		CC Centre		Saffa	
Banques cantonales	82 985 078	54%	53 369 405	44%	21 366 654	37%	3 887 900	30%
Grandes banques	24 153 491	16%	13 643 811	11%	5 022 850	9%	1 553 568	12%
Banques Raiffeisen	36 149 130	24%	31 846 846	26%	10 927 056	20%	4 422 982	34%
Autres banques	4 636 402	3%	2 000 160	2%	379 500	1%	2 585 702	20%
Banques régionales	5 630 024	4%	20 313 365	17%	17 699 502	32%	595 150	5%
Total	153 554 125	100%	121 173 586	100%	55 395 562	100%	13 045 303	100%



Crédits cautionnés accordés en 2024 et cautionnements en cours





Activité de cautionnement en Suisse

Cautionnement romand



BG OST-SUD



CC Centre



Saffa



■ Accordés en 2023 ■ Accordés en 2024

Cautionnement romand



BG OST-SUD



CC Centre



Saffa



■ Engagement en 2023 ■ Engagement en 2024



Editeur: Cautonnement romand

Graphisme et mise en page: Cayenne Communication Visuelle, société coopérative

Photographies: Julia Wimmerlin (Pages 2, 21, 32 et 43),

Services du Parlement 3003 Berne, RTS, Thinkstock, iStock, DR

